

Références de l'article publié : Bessin M., « La compression du temps : une déritualisation des parcours de vie ? », *Education Permanente*, n°138, " Les âges de la vie ", 1999-1, pp. 75-85.

La compression du temps : une déritualisation des parcours de vie ?

Marc Bessin, Sociologue, chargé de recherche au CNRS, Groupe de recherche sur la socialisation, Lyon.

Résumé

L'institution biographique, scandée par des rites de passage à des statuts d'âge structurés autour de l'adulte intégré dans la famille et l'emploi, se trouve fragilisée par une tendance à la compression du temps. La flexibilité temporelle, caractérisée par l'instabilité et l'incertitude des inscriptions sociales, laisse en effet entrevoir un relatif brouillage des âges. On assiste ainsi à un déplacement du rituel correspondant à une temporalité plus centrée sur le présent qui interroge les modes de régulation biographique, jusqu'alors basée sur l'âge chronologique.

The contraction of time : a deritualization of life course

Abstract

The biographical institution traditionally punctuated by rites of passage at age statutes structured around the working adult integrated within a family, is undermined by the increasing contraction of time. Temporal flexibility, characterized by the instability of social memberships gives rise to a relative confusion of the various age groups. We therefor observe a transfer of rituals, reflecting a temporality centered around the present which questions previous modes of biographical regulation based on chronological age.

L'âge est une question de temps. Rappeler cette évidence incite à considérer l'évolution des modes de régulation temporelle pour réfléchir à la façon dont les âges de la vie s'organisent aujourd'hui. La manière de rythmer la vie sociale, d'en aménager les différents segments temporels autour d'événements qui font sens, pour les individus comme pour l'ensemble de la société, souligne la place centrale de la ritualisation. S'appuyer sur des repères temporels qui élaborent des différences dans la durée pour séparer l'avant de l'après revient à produire de l'ordre social. L'âge en particulier constitue en ce sens, avec le sexe, une dimension anthropologique majeure sur laquelle toutes les sociétés se sont fondées : "L'ordre général de la société est indissociable de l'ordre des classes d'âge"¹.

Lire les mutations sociales actuelles à l'aide de la grille du temps permet d'en souligner les enjeux au niveau anthropologique. Le brouillage des âges souvent évoqué dans ce numéro spécial renvoie en effet à un phénomène de flexibilité temporelle qui se caractérise notamment par une tendance à la compression du temps et son rétrécissement sur le présent. Cette évolution dans la manière de construire des différences entre les âges de la vie tend à gommer l'inscription des biographies dans la durée et la succession des générations. Pour autant implique-t-elle une déritualisation des parcours de vie ?

¹) Balandier G. *Anthropo-logiques*, 1974, Paris, LGF livre de poche, 1985, p. 137.

C'est très schématiquement que nous sommes contraint de présenter une évolution en réalité très complexe. Elle prendra donc la forme de l'avènement d'une culture temporelle industrielle, symbolisée par *Chronos*, suivi de sa remise en cause par un relatif éclatement des temporalités marquées par une forte prégnance du présent. Nous l'évoquerons à partir de la régulation biographique et des rites qui scandent les parcours de vie.

Le succès de *Chronos*

Les sociétés industrielles, produit d'un long processus de rationalisation, se sont forgées sur une représentation dominante du temps, linéaire et segmenté, obéissant au principe de prévision et de programmation. Une conception utilitariste du temps s'est élaborée sous une forme standardisée permettant la coopération sociale et le fonctionnement de l'économie capitaliste. Le temps de l'Horloge, unique et identique pour tous, cloisonne les activités en attribuant une seule fonction à chaque segment temporel. Leur succession répond au principe de la flèche du temps irréversible et cumulatif, orienté vers le futur.

L'organisation des âges de la vie dans la société des "Trente Glorieuses" donne une illustration assez précise de cette culture temporelle. L'institutionnalisation du parcours de vie a consisté en la traduction des éléments culturels de ce temps industriel en normes d'âges qui s'imposent à nous, accompagnée d'une ritualisation ponctuant les différentes étapes de la socialisation et fortement liées aux institutions. Limites et seuils d'âge, agents et institutions spécialisés, participent d'un modèle normatif des itinéraires biographiques.

L'institution biographique se présente, dans la société industrielle de l'après-guerre, comme une organisation ternaire des âges de la vie. L'âge adulte, défini essentiellement par l'intégration dans une famille et dans un emploi, en constitue le pivot autour duquel se polarisent la jeunesse en formation et la vieillesse en retraite. Le modèle de "l'emploi à vie" de la société salariale permettait d'envisager des carrières professionnelles stables, linéaires et ascendantes. Le monisme familial qui caractérisait cette époque sur le modèle de la famille nucléaire permettait de définir un calendrier familial relativement prévisible pour une immense majorité de personnes.

Scander, segmenter, synchroniser et spécialiser : tels peuvent être résumés les procédés de l'institutionnalisation du cours de vie, qui repose sur l'âge chronologique comme critère de classement et de mise en ordre "naturel" de la société. Se présentant comme "neutre" et "objectif", l'âge numéro peut s'appliquer à chacun sans trop de contestation, il est donc accepté par tous. Il est devenu le principe régulateur majeur de la population dans toutes les institutions, ce qui a contribué à une plus grande distinction des âges de la vie en mettant en relation l'identité à l'âge. En ce sens, l'âge est à la fois le produit et l'instrument des institutions². La généralisation et la banalisation de l'utilisation du critère d'âge, en premier lieu à l'école, ont fait de l'écart à la norme d'âge une donnée essentielle dans la représentation sociale. Cette chronologisation du parcours de vie illustre en fait le succès de *Chronos* : un temps quantitatif et linéaire, soucieux de ponctualité et d'exactitude, qui a abouti à cette sorte de lit de Procuste de la temporalité qui paraît parfois si rigide.

Les apories de la programmation

L'intériorisation des normes d'âge conjugue des éléments répondant de la Loi (majorités, droits limités à tel ou tel âge...) et d'autres relevant du contrôle social. D'ordre institutionnel et

²) Cf. Percheron, A. "Police et gestion des âges", In Percheron A., Rémond R. (dir.), *Age et politique*, Paris, Economica, 1991.

culturel³, la normalisation des âges de la vie selon une chronologie assez précise traduit, au niveau des temporalités individuelles, le mode de régulation temporelle dominant dans les sociétés industrielles. Le *Chronos* relève d'une conception normative qui consiste à rapporter un domaine de pratiques à une échelle standardisée, un cadre préalable et abstrait tel que l'emploi du temps ou l'échelle des âges. Le principe de programmation qu'il sous-tend suggère non seulement une inscription dans la durée, une certaine stabilité, mais aussi l'idée d'une relative maîtrise du futur. On peut l'illustrer par la valeur du Progrès portée par la planification et la "modernisation de la société" des Trente Glorieuses et alimentée par la perspective d'ascension sociale.

Nul besoin de grandes démonstrations pour montrer un renversement général de problématique laissant entrevoir un éclatement des temporalités. Les mutations sociales qui ont particulièrement affecté les sphères de la famille et du travail salarié depuis les années 70 peuvent être lues comme la montée d'une flexibilité temporelle marquée par l'incertitude, l'instabilité, la dilution des repères et l'arasement des seuils. Au-delà de ces transformations génératrices de nouvelles temporalités individuelles, c'est plus généralement l'ensemble du modèle temporel décrit plus haut qui se fragilise, notamment au regard de la révolution informationnelle et des nouvelles organisations du système économique.

La flexibilité des calendriers familiaux et professionnels⁴

Alors que l'édifice de la famille moderne s'est laborieusement construit autour du modèle unique de la famille nucléaire, le pluralisme familial a mis moins de vingt-cinq ans à s'imposer. Les nouveaux régimes familiaux, issus des recompositions des formes que prend une famille au cours de son existence, sont générateurs de nouvelles perceptions du temps. Plus précisément, la problématique familiale actuelle revient à intégrer le temps non plus comme une menace, mais comme un contexte, en considérant la temporalité d'une vie vécue non plus comme un état, mais comme un processus⁵. L'incertitude domine les temporalités familiales de l'alliance (avec notamment la crise du mariage sur lequel nous reviendrons), dès lors la problématique familiale se recentre sur le lien de filiation. Le bouleversement des temporalités des phénomènes démographiques tient d'une individualisation des choix et d'une plus grande liberté de programmation, en matière de fertilité notamment, dans un contexte où les femmes doivent majoritairement gérer une double carrière, familiale et professionnelle. Les calendriers familiaux deviennent ainsi plus réversibles et se diversifient : ils sont moins prévisibles socialement parce que de façon certes inégale, ils sont globalement mieux maîtrisés individuellement.

De son côté, le travail salarié ne constitue plus un donneur de temps pour l'ensemble de la société. La diminution quantitative de la durée du travail au niveau de tous les segments temporels, la place de plus en plus importante allouée à d'autres temps sociaux, la part de la formation dans les carrières, la précarisation de l'emploi, la montée de l'exclusion par le chômage et l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé contribuent à cette évolution de la structure temporelle. La mobilité que nécessite la participation à la compétition du travail, ou la précarité subie pour ceux qui en sont écartés, participent à leur niveau à l'idée de flexibilité du travail. Les figures de l'exclusion et de la précarité produites par ces évolutions

³) Cf. Conninck, F. de, Godard, F. "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation", *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1, 1990.

⁴) Nous reprenons ici certains passages remaniés d'articles déjà publiés, notamment "Le temps, une question de pouvoir", *Mouvements*, n°2, janvier-février 1999.

⁵) Cf. Théry I. "Le démariage, épice de mutations familiales", *Projet*, n°247, septembre 1996.

ne sont que le résultat d'une onde de choc qui ébranle toute la société salariale⁶, exprimant des processus plus fondamentaux de fragilisation de l'inscription sociale. C'est l'instabilité et l'incertitude, comme dans la sphère familiale, qui engendrent des itinéraires professionnels d'une tout autre nature. Les délimitations précises qui ponctuaient les étapes successives de la formation à la retraite sont aujourd'hui brouillées par une multiplication des statuts transitoires, comme en atteste les entrées sur le marché du travail ou les fins de carrières.

En tant que référence pertinente du parcours des âges, le statut d'adulte, tel qu'il était défini par une inscription stable et définitive dans les sphères professionnelles et familiales, se fragilise. La réversibilité des actes et l'incertitude des statuts engendrent des parcours de vie professionnelle ou familiale qui ne peuvent plus être pensés de façon unilinéaire et irréversible. Dans ce cadre, la conception de la formation initiale, bien distincte de son application dans la production et qui préparait à une carrière professionnelle dans un même poste pour une longue période dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, laisse la place à de larges recoupements entre production et formation. Les trajectoires biographiques devant être sans cesse réajustées, les individus doivent mobiliser des capacités d'adaptation toujours plus importantes pour échapper à l'exclusion. En ce sens le brouillage des étapes du cours de vie n'accompagne pas un brouillage des classes ; cette faculté à faire face aux incertitudes restant déterminée socialement, ces dérégulations accentuent les inégalités.

L'évolution des rapports sociaux de sexe, avec une indépendance et une place croissantes des femmes dans la société, ne permettent plus de penser les sphères familiales et professionnelles de manière autonome. Temps familiaux et temps professionnels tendent également à s'enchevêtrer. Les carrières semblent ainsi moins standardisées, pouvant allier périodes de formation, de chômage, de travail, d'éducation des enfants ou de congés sabbatiques, sous différentes formes et de façon plus ou moins subies (Cf. travail à temps partiel). Cet enchevêtrement des temps sociaux relève de l'incapacité du travail à structurer l'ensemble des registres de la vie, sans pour autant qu'un autre temps dominant n'émerge. Dès lors, on assiste à une déconnexion des calendriers biographiques.

Les biographies ne correspondent plus aux séquences traditionnelles, l'ordre des étapes étant difficilement programmable, la perception même de celles-ci s'avère de plus en plus difficile. On peut parler de "brouillage" ou de "flexibilité" des âges⁷. Le blocage de la mobilité sociale ascendante, l'instabilité des positions et la réversibilité des itinéraires (retour chez les parents, en formation, en recherche d'emploi, etc.) atténuent les scissions biographiques tout en accentuant les disparités sociales.

Le Présentisme et la négation du temps

La déstabilisation des itinéraires professionnels correspond à une transformation des structures temporelles du système économique basées sur l'adaptabilité à la demande du marché et aux changements technologiques. La nouvelle schématisation flexible dans les organisations du système économique, conçue pour réagir dans les plus brefs délais à des événements extérieurs (marché, conjoncture, concurrence, etc.) par des modifications de structures ne fait que confirmer les apories de la programmation. On peut ainsi mentionner le passage d'une

⁶) Cf. Castel R. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1998.

⁷) Gaullier X., "Âges mobiles et générations incertaines", *Esprit*, octobre 1998.

organisation séquentielle de l'activité, dissociant par exemple les phases de recherche, développement, production et vente d'un produit, à la simultanéité de ces opérations⁸.

L'organisation en "juste à temps" crée donc un phénomène de compression du temps dont les conséquences en termes de conditions de travail accentuent dans bien des cas les contraintes de rythmes et de délais. L'adaptabilité en temps réel, contradictoire en tous points avec les principes de prévision et de programmation propre à la culture temporelle industrielle, incarne un rapport à l'avenir qui s'est inversé. A la croyance dans le Progrès qui permettait de tabler sur le futur, se substitue le sceau de l'aléatoire, et ce au niveau individuel et social. Nous assistons à un rabatement de l'action sur le court terme : le présent s'aplatit⁹, il ne peut plus être considéré "uniquement comme point de renversement où le futur ouvert est constamment commuté en passé défini, mais il faut qu'il soit aussi conçu simultanément encore comme un présent qui dure et où l'on peut encore prendre des décisions"¹⁰.

La montée de l'urgence comme mode d'être et d'agir dans le temps, qui nous fait exiger du présent ce que l'on pouvait attendre auparavant de l'avenir¹¹ et que l'on retrouve dans des domaines aussi variés que la politique, la santé, ou la justice¹², symbolise bien la rupture avec la perception linéaire du temps orienté par le Progrès.

La révolution informationnelle a bien sûr contribué à ce fonctionnement de plus en plus systématique des organisations sur ce mode de l'urgence. Les nouvelles technologies, accélérant les moyens d'information et de communication, tendent à comprimer le temps, voire à le supprimer. L'e-mail ou le téléphone portable concourent ainsi à cette généralisation de la pression de la vitesse. Le "branché" qui ne veut pas manquer une opportunité peut, grâce à son instrument de communication en direct, modifier son emploi du temps en fonction de sollicitations plus attrayantes. Ces "court-circuitages temporels" tendent à rendre obsolète l'idée de projet. L'axe qui va de l'autonomie à l'hétéronomie, face à cette hypertrophie du présent, se traduit pratiquement dans la capacité à dégager un temps à soi en échappant à l'obligation de répondre immédiatement à toutes ces sollicitations. L'individu autonome est alors celui qui reste capable de prendre la distance nécessaire pour se déconnecter¹³.

Le présentisme qui domine les temporalités émergeant des mutations techniques, économiques et sociales, illustre par bien des aspects une volonté de nier le temps et de gommer l'inscription dans la durée, au risque d'une inculture politique du temps¹⁴. La stabilité et la rigidité des âges, incarnées par des contraintes et le prêt-à-porter biographique (école, travail, famille, retraite...), étaient pourtant au principe des solidarités entre générations et garantissaient le fonctionnement de l'Etat Social, principalement assurantiel, face aux risques actuariels. La vie en flux tendus, à laquelle incitent les différentes formes de flexibilité temporelle, fragilise en ce sens l'ensemble de l'architecture temporelle des liens sociaux.

Pour autant, ce changement de perspective temporelle peut aussi prendre la voie de la responsabilité face à nos actions, quitte à fragiliser leur portée. On peut en voir des signes

8) Cf. Brose HG. "Vitesse et irréversibilité. Aspects d'une nouvelle schématisation du temps dans les organisations du système économique", communication au colloque *Vitesse et vie sociale*, MSH, Paris, janvier 1998.

9) Cf. Godard F. "Temporalités plurielles : principes", in Obadia A.(dir.), *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services*, L'aube, 1997, p. 38.

10) Brose HG. *Op. Cit.*

11) Cf. Laïdi Z., "L'urgence ou la dévalorisation culturelle de l'avenir", *Esprit*, février 1998.

12) Cf. Bessin M., "La temporalité de la pratique judiciaire : un commentaire sociologique", *Droit et Société*, n°39, 1998.

13) Cf. Jauréguiberry F. "Ubiquité médiatique et gestion du temps", communication au colloque *Vitesse et vie sociale*, MSH, Paris, janvier 1998.

14) Chesneaux J. "Pour une culture politique du temps", *Futuribles*, septembre 1998.

dans les raisonnements en matière de décisions liées à la santé ou à l'environnement. La montée des préoccupations éthiques et écologiques révèle également la "crise de l'avenir"¹⁵ et la chute de l'idéologie du progrès. Ces préoccupations offrent aussi la possibilité d'inciter "à réinscrire l'agir humain dans la durée du temps"¹⁶, en assumant l'incertitude des conséquences des actes et des décisions pour le futur par une volonté de le préserver dans l'intérêt des générations futures. C'est ce qu'illustrent, dans les domaines de la recherche biomédicale, ou en matière d'aménagement, les discussions autour du développement durable ou du principe de précaution amenant à concevoir des procédures qui incluent une révision possible des décisions, voir un retour en arrière quant aux conséquences de celles-ci pour les générations futures. C'est sûrement cette voie qu'il faudra suivre pour penser la régulation des temporalités biographiques dans un registre "d'autonomie négociée" et non plus de "flexibilité imposée"¹⁷, afin de garantir à la fois l'épanouissement personnel et la solidarité inhérente à l'inscription de chacun dans la durée.

Déritualisation ou déplacement des rituels ?

Nous assistons à une certaine compression du temps et vivons une emprise de l'urgence qui contribue à "prolonger le présent". Cette évolution affecte donc en premier lieu la ritualisation des parcours d'âge, qui avait justement pour fonction "d'inscrire dans le temps", de passer les étapes pour "avancer en âge". Pour autant, faut-il verser dans un discours nostalgique tendant à ne voir qu'anomie et perte de repères dans ces évolutions ? Il convient en effet de rappeler que le rite constitue un ensemble d'actes porteurs d'une dimension symbolique qui fait sens pour ceux qui le partagent. Il se caractérise donc par une grande capacité à s'accommoder du changement social. Les deux écueils décrits par Martine Segalen¹⁸ quant à l'interprétation de la production rituelle contemporaine - l'un confortant l'idée d'une déperdition des rituels, l'autre consistant à en voir partout - illustrent finalement bien les mutations temporelles de la société, qui bousculent de toute façon les rites dont l'essence même est de mêler temps individuels et temps sociaux. Nous la suivrons donc en évoquant un déplacement du champ des rituels biographiques, du cœur du social à la marge, qui ne pourrait éventuellement s'interpréter en termes de déritualisation que si on limitait l'analyse aux rites de passage¹⁹. Or si la spécificité de ces manifestations consiste à marquer des ruptures et des discontinuités, des moments critiques qui sanctionnent souvent un passage dans les temps individuels ou sociaux, on pourrait dire que l'évolution même de ces temps, laissant la place à la réversibilité et l'incertitude des positions, engendre une production rituelle destinée plus que jamais à rendre social le temps individuel, et vice versa, mais où la fonction de stabilisation dans des statuts nouveaux semble s'atténuer. La tendance à la compression et au rétrécissement du temps sur le présent suggère une remise en cause relative des rituels considérés sous le seul angle du seuil ou du passage. L'affaiblissement des rites de passage collectifs, comme la communion, le service militaire²⁰ ou le mariage²¹, est une illustration de l'impasse que représentent les

¹⁵) Cf. Pomian K. "La crise de l'avenir", *Le débat*, n°7, décembre 1980.

¹⁶) Cf. Chesneaux J. "Tyranie de l'éphémère et citoyenneté du temps", in Besnier JM. & al., *La société en quête de valeur*, Paris, Ed. Maxima, 1996.

¹⁷) Gaullier X., *La deuxième carrière, âges, emplois, retraites*, Le Seuil, Paris, 1988.

¹⁸) Cf. Segalen M., *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, coll. 128, 1998.

¹⁹) Cf. Van Gennep A., *Les rites de passage*, 1909, Paris, La Haye, Mouton, 1969.

²⁰) Cf. Bessin M. "L'impôt du temps : le service militaire à la croisée des calendriers biographiques masculins", *Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, n°127, 1995.

²¹) Cf. Bozon, M. "Le mariage, montée et déclin d'une institution", in Singly de F. (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1991.

approches discontinuistes et segmentées par étapes évolutives des parcours de vie. Ces rites n'avaient de sens en tant que tels que comme passage irréversible dans une autre classe d'âge. Aujourd'hui, les ruptures s'estompant, tout semble se passer comme s'il n'y avait que des accès partiels et réversibles à des statuts incertains. Comme l'écrit M. Segalen, "les étapes de maturation de l'individu, si marquées dans les sociétés traditionnelles, se heurtent aujourd'hui à l'émiettement de l'accession au statut d'adulte. La production rituelle des différences qui doit effectuer la séparation avec les états antérieurs semble incompatible avec l'interminable accession à l'état adulte²²".

Le mariage nous montre par exemple une crise des engagements durables. On peut sans conteste voir dans le mariage une volonté du couple de s'inscrire dans le temps. Nous avons là un pivot central de la problématique familiale, aujourd'hui en crise. Il ne s'agit pas seulement d'un déclin quantitatif du nombre de mariages enregistrés à l'état civil, mais également d'un déclin qualitatif du rituel qui l'accompagnait, et qui marquait véritablement et de façon décisive le cours de vie des individus. Alors que le mariage accompagnait de près les premiers rapports sexuels (au moins pour les femmes) et le départ de chez les parents, il est devenu, pour ceux qui se marient encore aujourd'hui, l'aboutissement d'un processus continu et progressif de formation des couples, parfois même largement après la naissance d'enfants. Cette déritualisation du mariage, entendu comme rite de passage ponctuant le cours de vie, n'entrave pourtant pas une importante production rituelle contemporaine autour de cette cérémonie, "un rituel aux flexibilités jusqu'alors inconnues qui permet à chaque couple de mettre en scène son propre mariage".²³

Si l'on se marie de moins en moins, la flexibilité temporelle s'observe surtout en considérant conjointement le phénomène des ruptures des couples. Autrement dit, si le renoncement au mariage, le développement de l'union maritale et des naissances hors mariage traduisent la fin du rôle fondateur du couple anciennement attribué au mariage, c'est également son rôle stabilisateur qu'il perd à travers les divorces, qui interviennent maintenant à tous moments de l'union.

Pour autant le divorce ne couvre pas toute la problématique de la réversibilité des engagements familiaux. La destabilisation conjugale est somme toute difficile à saisir dans la mesure où nous abordons une nébuleuse aux contours flous. Cette labilité des situations entraîne une reformulation de la mise en couple qui invalide en partie les catégories classiques du démographe. Il s'avère fructueux d'emprunter d'autres chemins pour analyser les cheminements du couple, comme l'étude des habitudes domestiques entreprise par Jean Claude Kaufmann²⁴. Si certaines de ces pratiques peuvent prendre la forme de rituels, on voit que le déplacement évoqué plus haut implique un changement de focale, qui permet d'observer des pratiques plus quotidiennes, inscrites dans des temps plus courts, autrement dit des rituels qui s'adaptent à la flexibilité temporelle.

Le sens des âges à l'heure de *Kairos*

Au moins deux dimensions complémentaires de l'expérience du temps sont nécessaires pour en appréhender sa régulation. Nous avons évoqué le succès de *Chronos*, succès tel que c'est le plus souvent à travers ce temps quantitatif, préalable à l'activité humaine, que le sens commun perçoit le temps. Le "quand" s'y exprime en termes d'heure, d'âge, etc. Cette suprématie nous a fait oublier le *Kairos*, dimension qui suggère l'opportunité, le moment adéquat ou favorable,

²²) Segalen M. *Op. Cit.* p. 23.

²³) *Ibid.* p. 44.

²⁴) Cf. Kaufmann JC., *La trame conjugale, analyse du couple par son linge*, Nathan, Paris, 1991.

l'occasion propice, la période adaptée... Le *Kairos* est intimement lié à l'action en train de se faire. Il présente une dimension plus qualitative et pragmatique du temps, qui relève du sens pratique, puisqu'il se construit à partir d'une multiplicité de temporalités : c'est le bon *tempo*, intervenir ou agir au bon moment. Si l'efficacité du *Chronos* apparaît sous la forme de la vitesse, celle du *Kairos* est pondérée par des choix parfois éthiques, qui renvoient aux valeurs qui s'y rattachent. Les critères universels définissant *a priori* l'ordre des choses ou des acteurs en présence (*Chronos*) laissent la place dans cette dimension à l'appréciation d'une situation dans toutes ses dimensions. Le temps du *Kairos* rappelle la dimension systémique, plurielle et globale de toute activité humaine, alors que le *Chronos* tend à gommer les contradictions qui caractérisent cette multiplicité des registres chez un même individu. Dans cette dimension *Kairos* de l'expérience du temps, le "quand ?" s'exprime non plus en termes de "combien ?", mais en termes de "comment ?", "à quel moment ?", "par rapport à qui, à quoi ?". C'est l'expression d'un temps qui participe de l'action, qui en résulte.

L'émergence de *Kairos* comme dimension pertinente du temps tient des apories de la programmation et du phénomène de compression du temps que nous avons rapidement esquissé. Il faudrait donc se demander si l'on est capable de penser une régulation "kaïrologique" qui se substituerait à une régulation chronologique des parcours de vie. Les normes temporelles prescrivant les conduites, comme l'âge numéro, constituaient des régulations de fond. A l'inverse, la flexibilité temporelle qui tendrait à émerger, caractérisée par la réversibilité des situations et l'arasement des seuils, appelle des règles de forme, plus adaptables qu'adaptées, plus modulables qu'appelées à mouler. On aboutirait nécessairement à une marge de négociation incessante de la norme, remise en question au fur et à mesure des actions qu'elle oriente. L'échelle des âges et l'utilisation du critère d'âge chronologique laisseraient ainsi la place à une carte mentale des âges modulables qui servirait à chacun d'entre nous pour s'identifier et identifier les personnes avec qui nous sommes en relation. Ce passage de trajectoires biographiques imposées par l'agencement des institutions à des itinéraires négociés par les individus, poserait les enjeux de ce mode de régulation "kaïrologique" du biographique.

Pour conclure, il nous faut pointer les risques d'une telle évolution. Les tendances à la compression du temps ne touchent pas indifféremment toutes les classes sociales, une partie importante de la population restant par exemple dans le cadre d'un déroulement rigide et cloisonné de leur carrière. Toutefois, c'est la société, dans tous ses fondements, qui subit la faillite du mode de régulation temporelle issu de la société industrielle. Recourir à la marge de négociation des normes temporelles mobilise des ressources inégalement réparties socialement. Alors que les plus fragiles subissent généralement ces mutations en devenant plus vulnérables encore face à cette flexibilité, les plus dotés bénéficient par contre de ce desserrement des contraintes temporelles, le vivant volontiers sur le mode de la maîtrise du temps. En effet, la flexibilité temporelle est un processus qui s'alimente de l'affaiblissement des systèmes de protection : les plus dominés face aux restructurations économiques qui les fragilisent encore plus, se trouvaient étayés par l'assurance que pouvait procurer le système des rites de passage et bénéficiaient des contraintes temporelles qui garantissaient parfois leur participation à la vie sociale ("Pour le pauvre la loi libère, la liberté opprime" disait Laménais²⁵). En ce sens, les structures sociales déterminent peut-être plus que jamais l'incorporation d'un sens pratique des situations d'anticipation et de planification nécessaire pour appréhender la perte de certains repères temporels.

²⁵) Cité par Gaullier X. *Op. Cit.*